

Les vacances décalées, casse-tête en vue pour certaines familles

En 2019, les vacances de Printemps tomberont en décalage en Flandre et en Communauté française. Un calendrier qui pourrait mettre des familles dans l'embarras mais profiter aux voyageurs.

ARTHUR SENTE

C'est une quasi-première, après une tentative peu fructueuse en 1995. En 2019, les écoliers néerlandophones et francophones ne partiront pas en vacances de Printemps au même moment. Celles-ci commenceront en effet le 8 avril pour la Flandre et le 15 avril pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. À la base de ce décalage, deux interprétations différentes des principes qui régissent l'élaboration d'un calendrier scolaire.

La Flandre se base en effet sur une règle qui dit que si la fête de Pâques tombe après le 15 avril, les vacances doivent avoir lieu les deux semaines qui précèdent. Dans pareil cas, le lundi de Pâques ne tombe plus pendant les congés et représente dès lors un jour de congé supplémentaire.

Pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est plus compliqué. Si elle avait décidé de suivre l'exemple flamand, les élèves francophones se seraient retrouvés avec seulement 180 jours de cours pour l'année scolaire, la fête communautaire francophone tombant

en semaine, contrairement à celle de la Flandre. Or, la loi qui régit l'obligation scolaire impose entre 181 et 183 jours de classe par an. «*De plus, les vacances de Carnaval tomberont tard cette année-là, donc cela n'aurait fait que 4 semaines de cours entre les deux congés*» justifie en outre Eric Etienne, porte-parole de la ministre francophone de l'Enseignement Marie-Martine Schyns.

Complexes contextes

Voilà donc pour la petite histoire (belge). Une histoire sans conséquence? La Ligue des Familles, en tout cas, voit rouge. Selon Delphine Chabert, sa secrétaire politique, les familles bruxelloises, libres dans le choix du

réseau, risquent de se retrouver face à un casse-tête pour peu qu'elles aient mis leurs enfants dans des écoles de couleurs linguistiques différentes. Mais le problème ne s'arrêterait pas aux limites de la région bilingue, alors que les contextes familiaux ont évolué et se sont complexifiés. Parents séparés vivant de part et d'autre de la frontière linguistique et familles recomposées bilingues, voilà autant de situations qui sont devenues de vraies réalités au cours des dernières décennies alors que les règles en matière de temps scolaires n'ont pas changé, elles. «*Ça serait bien que l'on prenne la mesure des réalités des familles d'aujourd'hui, déplore Delphine Chabert. Pourquoi ne pas profiter de ce déca-*

lage exceptionnel pour remettre le dossier de la réforme des rythmes scolaires sur la table?».

Vacances moins chères

Côté patrons, par contre, ce contexte inédit n'affole pas. «*A priori, je vois peu de conséquences négatives, si ce n'est peut-être au niveau personnel pour les familles qui ont des enfants*

dans les deux systèmes», estime Olivier Willocx, administrateur délégué de BECI, chambre du commerce bruxelloise. La Fédération des Entreprises de Belgique (FEB), elle, ne pronostique pas pour l'instant.

La pression va-t-elle par contre s'accroître au niveau des tour-opérateurs, qui vont voir la demande s'étaler sur trois semaines au lieu de deux? Perplexe, l'ABTO, l'association belge des tour-opérateurs, renvoie vers ses membres. Florence Bruyère, porte-parole belge du géant international du voyage TUI, prétend néanmoins que l'adaptation de l'offre ne devrait pas se faire dans la douleur. «*On planifie en général ce genre de chose un an, un an et demi à l'avance.*» Et pour les voyageurs? Ici encore, les perspectives se veulent plutôt intéressantes. «*Cela devrait générer des avantages pour les voyageurs, à savoir plus de choix, plus de disponibilité et un impact positif sur les prix.*»

La différence ne devrait cependant pas être foudroyante. «*Il ne faut pas oublier que l'un reste un petit marché.*»

Pour les voyageurs les perspectives se veulent par contre plutôt intéressantes.